

Orientations et enjeux communaux

Contrat de ville 2024-2030

1. Des quartiers intégrés, confortables et paisibles.

Enjeu 1 : Accompagner l'arrivée des lignes de transports en commun

- Renforcement des GUSP ;
- Poursuite de l'information aux habitants ;
- Mener une réflexion sur la place du vélo dans notre ville ;
- Communiquer aux habitants sur les changements en terme de transport et de mobilité.

Enjeu 2 : Poursuivre la rénovation des logements

- Renforcer le lien avec les bailleurs ;
- Poursuite des permanences de l'ALEC et renforcement de la communication ;
- Développer un outil ou une structure conseil de la réhabilitation et de la rénovation thermiques et énergétiques ;
- Adapter les logements au handicap et au grand âge ;
- Mise au norme des ascenseurs et sécurisation de l'accès aux logements ;
- Résidentialiser, requalifier et sécuriser les espaces extérieurs ;
- Favoriser la mixité sur les nouvelles constructions.

Enjeu 3 : Accompagner les habitants aux usages de la ville et du logement

- Maintenir les GUSP existantes et création d'une nouvelle sur le quartier Coteaux Beauclair ;
- Poursuivre les actions au niveau de la CTG sur la question énergétique ;
- Accompagner les locataires aux nouveaux usages suite aux réhabilitations ;
- Organiser des manifestations intergénérationnelles pour investir l'espace public ;
- Développer le hors les murs ;
- Mener des actions en direction des plus jeunes sur le « mieux vivre ensemble ».

Enjeu 4 : Assurer la tranquillité résidentielle et publique

- Poursuivre l'équipement de la police municipale ;
- Poursuivre les dispositifs en place (CLSPDR, GUSP, GPO ...) ;
- Développer l'aller vers ;
- Instaurer des débats et des rencontres intergénérationnels ;
- Développer les actions de médiation ;
- Développer les rencontres entre les habitants des quartiers et les forces de sécurité ;
- Renforcer le dialogue partenarial avec les bailleurs sociaux.

2. Des citoyens confiant, autonomes et émancipés.

Enjeu 5 : Ouvrir le champ des possibles aux enfant et aux jeunes

- Réflexion sur le secteur jeunesse afin d'améliorer l'offre à destination des 14-17 ans ;
- Développer l'offre de soutien scolaire notamment pour les lycéens ;
- Favoriser les actions au sein des établissements scolaires à destination des enfants et des parents ;
- Développer des ateliers ludiques visant à renforcer le lien entre la jeunesse et les pouvoirs publics.

Enjeu 6 : Dynamiser les parcours professionnels et l'économie locale

- Maintenir l'offre en matière d'insertion professionnelle sur le territoire ;
- Multiplier les actions innovantes d'aller vers ;
- Favoriser les liens et partenariats entre les différents intervenants locaux ;
- Développer les partenariats avec les entreprises prêtes à former des demandeurs d'emploi non qualifiés ;
- Développer les chantiers d'insertion ;
- Réfléchir à l'implantation d'une agence d'intérim dans l'un des trois quartiers prioritaires ou d'une Structure d'Insertion par l'Activité Economique.

Enjeu 7 : Garantir un accès réel à la santé et aux droits

- Développer des actions de prévention santé en pied d'immeuble ;
- Développer les actions de l'atelier santé ville, du conseil local de santé et du conseil locale de santé mentale ;
- Accompagner l'installation de nouveaux médecins ;
- Créer une maison de santé sur les Marnaudes ;
- Développer les partenariats avec les structures administratives telles que la CAF ;
- Créer un répertoire des lieux ressource pour communication aux habitants ;
- Favoriser la création d'une maison France Service mobile ou la mise en place d'un Pimms médiation.

Enjeu 8 : Développe l'accès au sport et à la culture

- Renforcer l'offre culturelle et sportive sur les quartiers ;
- Développer des projets sportifs pour les plus de 16 ans notamment sur le quartier du Pré Gentil ;
- Réflexion sur la création d'un city stade sur ce même quartier ;
- Rénovation énergétique des équipements sportifs ;
- Création d'une bibliothèque avec le centre social des Marnaudes ;
- Développer la culture nomade sur les quartiers.